

Bureau du 13 septembre 2004

Décision n° B-2004-2427

objet : **Prestations audiovisuelles pour la promotion du territoire du Grand Lyon au plan international auprès des réseaux de décideurs européens - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence**

service : Cabinet du président - Direction de l'information et de la communication

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine cherche à promouvoir son territoire au plan international, notamment auprès des réseaux de décideurs économiques. A ce titre, il est proposé d'acheter de l'espace sur la chaîne de télévision Euronews, 1ère chaîne d'informations paneuropéenne multilingue. Cette chaîne, implantée dans la Communauté urbaine, possède une audience internationale maintenant très significative, notamment dans les publics prescripteurs.

Ce partenariat avec Euronews se traduirait par l'achat de 140 spots de 30 secondes en *prime-time* sur une période de dix semaines échelonnées sur la totalité de la durée du marché en adéquation avec l'actualité de la Communauté urbaine. Les créneaux de diffusion correspondent à des heures de grande audience : chaque jour, du lundi au vendredi, chaque spot sera émis sur trois plages horaires différentes : entre 6 et 7 heures, dans cette tranche, Euronews est diffusée sur les principales chaînes hertziennes européennes (France 3, RAI, RTVE, SSR, RTBF, RTR, etc.) en cours de journée afin de cibler les agences de communication et autres décideurs européens et entre 19 et 0 heures, tranche horaire permettant de toucher tous les *prime-time* selon les pays.

Euronews est une chaîne européenne qui possède non seulement un savoir-faire unique de diffusion d'informations en continu en sept langues sur le territoire européen par tous les moyens télévisuels connus à ce jour (hertzien, satellite, câble, Internet, téléphonie mobile) mais aussi une audience axée sur les décideurs économiques et politiques européens.

Euronews est la seule chaîne d'information à proposer un service multilingue d'informations et une information diffusée simultanément en sept langues 24 heures sur 24. Euronews est reçue par 145 millions de foyers dans 80 pays dont 142 millions de foyers en Europe.

Un tiers des leaders d'opinion regarde au moins la chaîne paneuropéenne d'information chaque jour et 56 % le font de manière hebdomadaire.

Ce marché serait conclu pour une durée ferme de la date de sa notification jusqu'au 31 décembre 2004.

Son montant forfaitaire serait de 190 000 € TTC.

Il est proposé de conclure un marché négocié sans mise en concurrence sur la base des articles 34 et 35 -alinéa III-4°- du code des marchés publics.

La commission permanente d'appel d'offres, sur proposition de la personne responsable des marchés, a attribué le marché à la société Euronews (Socenie) lors de sa séance du 30 juillet 2004 ;

Vu le projet de marché ;

Vu les articles 34 et 35 -alinéa III-4°- du code des marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 30 juillet 2004 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché négocié sans mise en concurrence en application des articles 34 et 35 -alinéa III-4°- du code des marchés publics pour un montant de 190 000 € TTC avec la société Euronews (Socemie) pour l'achat de prestations audiovisuelles pour la promotion du territoire de la Communauté urbaine au plan international auprès des réseaux de décideurs européens.

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2004 - compte 623 100.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,